COMPTE RENDU CTI DU 05 JUIN 2018

- **MA Cherbourg :**

Les 2 experts FO et UFAP sont unanimes pour reconnaître que l'installation d'un bagage X est forcément intéressant sur la structure cependant le manque de concertation pose de réelles difficultés. Le CHSCTD n'a pas été destinataire du projet qui est porté à marche forcée par la Direction.

A l'image du dialogue social local la Direction n'en a même pas parlé en CTS aux organisations syndicales représentatives !

La mise en place de ce projet immobilier engendre des modifications importantes de la porte d'entrée et de différents postes stratégiques. De plus l'emplacement choisi pose question du fait de la cave et des ateliers se situant en dessous !

La Direction Interrégionale annonce se rendre sur place courant juin et bloque d'ici là le projet.

- **PREJ :**

L'UFAP demande que soit mis en place une convention concernant les repas pour les missions longues.

Ce sujet déjà demandé par toutes les OS locales de la DISP Rennes depuis 2 ans est évidemment important.

La Direction Interrégionale reviendra vers nous afin de donner sa réponse sur la faisabilité.

FORCE OUVRIERE en a profité pour rappeler qu'il est également intéressant de faire livrer, si possible, dans les tribunaux et pas que sur les pôles prej.

Concernant les véhicules et pour répondre au courrier de Force Ouvrière en date du 15 mai 2018 la Direction Interrégionale répond favorablement à nos demandes.

En effet il est anormal et inacceptable que des véhicules utilisés par les mêmes agents aient des fauteuils cassés, des sirènes 2 tons inopérantes etc… depuis plusieurs mois !

La Direction interrégionale annonce donc commencer les réparations et profitera des vacances judiciaires pour rattraper le retard ! En effet ce sont les problématiques RH qui posent des difficultés et non la situation budgétaire.

FORCE OUVRIÈRE sera évidemment vigilant sur ces points que nous suivons depuis le début !

De même, nous avons abordé la problématique des petits déjeuners non pris en charge lors de réservation par l'administration. Cette dernière nous répond que malheureusement cela fait partie de la convention nationale.

L'UFAP demande ce qu'il advient du pôle d'Argentan. En effet il devait fermer mais s'est vu obtenir 2 agents lors de la dernière CAP de mobilité. Les personnels sont inquiets.

L'administration répond qu'elle est dans l'attente de savoir si les personnels seront affectés sur Argentan comme prévu ou si la fermeture sera actée.

FORCE OUVRIÈRE prévient que les agents ont candidaté sur le PREJ Argentan et non sur le PREJ Caen par exemple et qu'en aucun cas on ne saurait leur imposer une mobilité. De même, certains d'entre eux bénéficient de poste en dehors du roulement, il est important que les structures et les personnels soient informés en amont afin d'éviter qu'ils en perdent le bénéfice.

- **Prime de 300€ :**

Afin de répondre à la saisine de FORCE OUVRIÈRE lors du dernier CTI du 19 avril dernier la Direction Interrégionale propose une note de service.

Cette dernière étant validée, elle part immédiatement à la signature pour mise en application.

Pour rappel le DIOS de la DI de Rennes avait passé des consignes aux services des agents pour rappeler qu'un agent posté devait effectuer 4 nuits par an pour bénéficier de la prime de 300 euros.

FORCE OUVRIÈRE avait rappelé que les textes étaient clairs : il faut effectuer DES nuits… soit 2 minimum !

Néanmoins nous engagerons un recours au tribunal administratif concernant les agents dit postes fixes qui auront effectuer des rappels sur des week-ends et ayant effectuer au moins 2 nuits. En effet, pour nous si ces derniers respectent les 4 critères ils ne sauraient être exclus de cette avancée.

- **Projet moniteurs :**

L'administration repropose son projet du fait du refus unanime des 3 organisations syndicales lors du dernier CTI.

N'ayant pas obtenu gain de cause quant à l'ouverture des postes à la prochaine CAP et afin de ne pas puiser dans l'effectif déjà restreint des établissement les organisations syndicales présentes votent unanimement une nouvelle fois contre.

Même si ce projet apparaît comme intéressant les personnels ne peuvent se voir décompter de structures déjà en souffrance.

- ## Arrivées stagiaires 195 et 196ème promotion surveillant :

  49 postes sur la DI de Rennes pour ces 2 promotions. Une demande de 10 agents supplémentaires avait été faite à la DAP pour l'ouverture du QER de Condé sur Sarthe.

  Pour FORCE OUVRIÈRE et pour faire suite à notre déclaration liminaire de ce CTI le nombre de poste offert est particulièrement insuffisant !

  Avec pas moins de 193 vacances de postes sur nos établissements se lancer dans une ouverture de PREJ à Fleury-Mérogis et à Fresnes apparaît comme totalement déplacée.

  L'administration devrait renforcer ses établissements avant de se lancer dans ces nouvelles missions !

  La CGT propose de prioriser un établissement à chaque sortie de promotion afin de combler au fur et à mesure les effectifs.

  Le souci réside dans le fait que tous les établissements sont en souffrance, mieux vaut répartir équitablement plutôt que de devoir attendre son tour plusieurs années dans la galère !

- ## Stage d'enrichissement :

  La Direction Interrégionale propose d'expérimenter des stages en établissements afin d'aiguiller au mieux les personnels qui passent des concours ou qui demandent des mutations.

  L'administration prévoit cela sur une semaine spécifique en fin d'année.

  Le but étant de faire connaitre aux personnels des structures et des services différents.

  FORCE OUVRIÈRE trouve l'idée très intéressante mais malheureusement le manque cruel de personnel semble plomber d'avance ce projet !

  En effet dans la discussion l'administration admet que les places seront limitées et dans restreintes en fonction des possibilités des services…

- ## Point de situation protocole de janvier :

  Il est fait état des commandes de trappes de passe-menottes sur la Direction Interrégionale.

  Pour la CGT et FORCE OUVRIÈRE tous les établissements devraient être concernés car dans la majeure partie des cas les agressions ne se produisent pas aux QI/QD alors que pour l'heure seule la moitié de ces secteurs en seront pourvus.

  Les 3 organisations syndicales présentes s'étonnent que tout le parcours du détenu ne soit pas concerné par ces passes menottes.

  Pour FORCE OUVRIÈRE nous posons la question concernant les parloirs et UVF. La réponse de l'administration laisse perplexe !

En effet selon eux, menotter un détenu dans ces circonstances indique que l'individu est potentiellement agresseur et de manière permanente. Les parloirs et UVF dans ces conditions ne sauraient être maintenu.

Nous attendons donc avec impatience de voir cela ! Un parloir refusé à un détenu agressif… si demain c'est réellement le cas nous applaudirons des 2 mains !

Hélas connaissant l'administration et sa façon de gérer les crises…

- ## Questions diverses :

FORCE OUVRIÈRE demande que soit respecté les engagements actés lors du CTS du CP Nantes. En effet il était prévu que dès que le QSL aurait un effectif de 15 détenus ou plus la Direction y affecterait de nouveau un 1er surveillant à plein temps.

Le DI adjoint répond que malheureusement les effectifs écroués ne sont pas suffisants pour cela.

Par ailleurs la Direction Interrégionale nous fait remarquer qu'il n'y a pas eu de demande particulière pour renforcer les effectifs de gradés ni de demande de mise à disposition pour le CP de Nantes.

Quelle aberration ! Qu'il est facile d'acter tout et n'importe quoi lors des CTS en sachant pertinemment que cela n'est pas possible !

La CGT et FORCE OUVRIÈRE interpellent la DI concernant les modalités des sanctions et trentièmes suites au dernier mouvement social.

En effet la DAP a transmis un mail de rappel.

La DI explique qu'elle a respecté la règle. Rien ne sera donc revu !

FORCE OUVRIÈRE soulève la problématique du service UTI UGPE qui connaît des difficultés. Le service souffre actuellement d'une surcharge de travail qui place les personnels en grande difficultés.
La Direction Interrégionale est consciente des difficultés et des réponses seront apportées…

Le Bureau Interrégional
Le 06 Juin 2018